

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 22

Séance du 23 mai 2024

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

**Présents :**

Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoint au Maire  
M. Daniel BROCKER, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, MM. Michel GOETTELMMANN, Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

**Absents excusés :**

Christian OTTENWAEELDER donne pouvoir à Luc ADONETH  
Patrick DELSART donne pouvoir à Stéphane SIGRIST  
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Christophe BOHN  
Lysiane STENGER donne pouvoir à Sylvie LIGNER  
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Anne HEUBERGER

**Absents :**

**7. Culture – Communication - Associations culturelles et manifestations culturelles – ELT – Foyer socio-Culturel – Maison des Associations**

**RAPPORTEUR : Mme Christine GILL**

**7.1.Subvention finale nationale concours de scrabble**

**DELIBERATION 23052024/04**

Erine MICHEL, membre du Conseil Municipal des Enfants et élève en classe de 6ème au collège des Châteaux a participé à la finale nationale du concours de scrabble scolaire le 18 mai 2024 à Paris. Après un sans-faute à la première épreuve, elle s'est classée 1ère lors de la finale locale et 2ème lors de la finale régionale. Les frais incombant à la famille comptent le déplacement et l'hébergement.

Il est proposé de verser 50 € de subvention à Erine MICHEL, via ses parents, pour sa participation à ce concours. Lors de cette finale nationale, Erine a terminé 22<sup>ème</sup> sur 105 participants : elle a été la 1<sup>ère</sup> des 4 Alsaciens qui ont pris part à cette compétition et la 3<sup>ème</sup> des élèves de 6<sup>ème</sup>. C'est une très belle performance !

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE et DONNE** son accord pour le versement d'une subvention de 50 € au responsable légal de l'enfant Erine MICHEL,

**AUTORISE** le Maire à signer tous les actes se rapportant à ce versement qui sera imputé au BP 2024, C/ 65748.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

POUR : 27  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

DELIBERATION EXECUTOIRE  
Pour extrait conforme  
Châtenois, le 29 mai 2024

Luc ADONETH  
Le Maire,



A blue circular official stamp of the Mayor of Châtenois, Bas-Rhin, is overlaid with a black ink signature.

Amandine MARTIN  
La secrétaire de séance,



A blue ink signature of Amandine Martin, the secretary of the meeting.